



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2013

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 11 NOVEMBRE 2013

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert, ce onzième  
jour du mois de novembre 2013, à 19 h 30.

Sont présents : Monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
Monsieur le conseiller André Fournier  
Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier  
Madame la conseillère Nathalie Laprade  
Madame la conseillère Sandra Gravel  
Monsieur le conseiller Martin Chabot

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre Dolbec

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier  
Madame la greffière adjointe Ginette Audet  
Monsieur le directeur des Services techniques Martin Careau

Dix-sept personnes assistent à la séance.

**ORDRE DU JOUR**

1. Recueillement, ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2013
4. Contrat volume journal Le Courrier de Portneuf
5. Demandes d'installation d'enseignes
6. Embauche de personnel occasionnel aux travaux publics
7. Octroi de contrats de déneigement
8. Entente de déneigement avec la Ville de St-Augustin-de-Desmaures
9. Octroi d'un contrat : achat d'équipements de déneigement
10. Mandat : Capacité du poste de pompage Jolicoeur
11. Paiement numéro 1 : Prolongement de la rue Désiré-Juneau
12. Autorisation de paiement : expropriation
13. Autorisation de paiement : ski Saint-Raymond
14. Autorisation de paiement : piscine Pont-Rouge
15. Autorisation de paiement : Club de gymnastique ActiGym
16. Autorisation de paiement : Club social des bénévoles de la bibliothèque
17. Approbation des comptes à payer de plus de 2 500 \$
18. Dépôt de la liste des engagements financiers au 6 novembre 2013
19. Dépôt de la liste des chèques
20. Date d'adoption du budget 2014
21. Suivi par les élus



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2013

---

22. Autres sujets
23. Période de questions
24. Ajournement au mardi 19 novembre 2013

**Mardi 19 novembre 2013 – 19 h 30**

25. Recueillement, reprise de la séance et constatation du quorum
26. Adoption de l'ordre du jour
27. Adoption du procès-verbal du 11 novembre 2013
28. Assemblée de consultation projet de règlement 1235-2013 : murs de soutènement et aménagement de talus
29. Adoption du règlement numéro 1232-2013
30. Adoption du règlement numéro 1233-2013
31. Nomination sur les différents comités et commissions du conseil
32. Modification au calendrier de conservation des archives
33. Disposition du matériel informatique désuet
34. Signature d'une entente avec Adamas immobilier inc.
35. Signature d'une entente avec Drolet construction
36. Dépôt du 2e rapport des projections de revenus et dépenses au 31 décembre 2013
37. Amendement budgétaire
38. Règlement hors-cour : dossier petites créances
39. Embauche d'un nouveau pompier-premier répondant
40. Bordereau de correspondance
41. Suivi par les élus
42. Autres sujets
43. Période de questions
44. Clôture

*Le quorum étant constaté, la séance de novembre est ouverte.*

502-2013                      **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Sandra Gravel  
**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Ajouts au point 22 :

- dépôt de deux déclarations d'intérêts pécuniaires
- dépôt d'une liste de requêtes.

**ADOPTÉE**

503-2013                      **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2013**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Martin Chabot  
**ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil du 1<sup>er</sup> octobre 2013 comme il a été présenté.

**ADOPTÉE**



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2013

---

504-2013

**CONTRAT-VOLUME  
JOURNAL LE COURRIER DE PORTNEUF**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Martin Chabot  
**ET RÉSOLU** d'autoriser monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier à signer un contrat avec le Courrier de Portneuf concernant une réduction accordée à la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour la parution des avis publics moyennant l'atteinte d'un volume de 11 000 lignes pour une période d'un an à compter du 30 octobre 2013.

**ADOPTÉE**

505-2013

**INSTALLATION D'ENSEIGNES**

**ATTENDU** la correspondance du directeur des Services techniques en date du 7 novembre 2013;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Sandra Gravel  
**ET RÉSOLU** d'autoriser, exceptionnellement, le service des travaux publics à installer une enseigne de 4 pieds sur 6 pieds sur le lot 4 367 458. Cette enseigne fait la promotion de l'achat local par l'Association des gens d'affaires de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d'autoriser, exceptionnellement, la Corporation des Artistes et des Artisans de la Jacques-Cartier à installer une enseigne de 4 pieds sur 4 pieds sur le terrain du 4755, route de Fossambault et une autre sur le terrain à l'intersection de la route de Fossambault et de la rue Jolicoeur, du 15 novembre au 2 décembre 2013, pour promouvoir l'Expo-Cadeaux.

**ADOPTÉE**

506-2013

**EMBAUCHE DE PERSONNEL OCCASIONNEL  
AUX TRAVAUX PUBLICS  
HIVER 2013-2014**

**ATTENDU** le rapport du directeur des Services techniques;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller André Fournier  
**ET RÉSOLU :**

1. D'embaucher monsieur Jacques Fiset à titre d'employé occasionnel au poste de journalier spécialisé à 40 heures par semaine (échelon 4) pour la période du 12 novembre 2013 au 11 avril 2014.
2. D'embaucher monsieur Dominique Drolet à titre d'employé occasionnel au poste d'aide-mécanicien / journalier spécialisé à 32 heures par semaine pour la période du 12 novembre 2013 au 11 avril 2014. Le salaire est établi selon l'échelle salariale du poste de journalier spécialisé (échelon 4).
3. D'autoriser le rappel de monsieur Dominique Drolet comme journalier spécialisé, sur une base de tarif horaire, en fonction des conditions hivernales.



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2013

---

4. D'embaucher monsieur Benoît Drolet au poste de patrouilleur aux travaux publics. Comme la charge de travail du patrouilleur aux travaux publics est augmentée en raison de l'entente signée avec le MTQ pour le déneigement de certaines routes provinciales, la prime de garde est augmentée à 415,19 \$ par fin de semaine conformément à la recommandation du directeur adjoint aux travaux publics en date du 5 novembre 2013.
5. D'autoriser le directeur des Services techniques à embaucher un autre employé au poste de journalier spécialisé (déneigement). Ce dernier sera sélectionné suite à l'appel de candidatures paru dans le journal *Le Catherinois* du mois de novembre 2013. Son salaire sera établi selon la grille salariale en vigueur. L'horaire de travail est de 40 heures par semaine pour la période du 12 novembre 2013 au 11 avril 2014.
6. D'embaucher monsieur Raynald Robitaille à titre d'employé occasionnel au poste de journalier spécialisé à 40 heures par semaine (échelon 3) pour la période du 12 novembre 2013 au 11 avril 2014.
7. D'embaucher monsieur Jean-Philippe Côte à titre d'employé occasionnel au poste de journalier spécialisé à 40 heures par semaine (échelon 2) pour la période du 12 novembre 2013 au 11 avril 2014.
8. D'autoriser le directeur des Services techniques à embaucher un autre employé au poste de journalier spécialisé (parc de glisse). Ce dernier sera sélectionné suite à l'appel de candidatures paru dans le journal *Le Catherinois* du mois de novembre 2013. Son salaire sera établi selon la grille salariale en vigueur. L'horaire de travail est de 40 heures par semaine pour la période du 12 novembre 2013 au 11 avril 2014;
9. D'autoriser le directeur des Services techniques à embaucher, sur appel, un quatrième employé au parc de glisse pour procéder à l'arrosage de départ le soir et la nuit au besoin.

**ADOPTÉE**

507-2013      **OCTROI D'UN CONTRAT DE DÉNEIGEMENT  
LE VIEUX-CHEMIN, RUE DES SAPINS  
ET CHEMIN THOMAS-MAHER**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller André Fournier  
**ET RÉSOLU** d'accorder un contrat à Raymond Robitaille Excavation inc. pour l'exécution des travaux de déneigement du chemin Thomas-Maher pour l'hiver 2013-2014 selon les détails de la proposition transmise par M. Richard Robitaille en date du 1<sup>er</sup> novembre 2013. Les niveaux de service et le détail des travaux à exécuter sont décrits au document daté du 16 octobre 2008 et intitulé : *Politique de déneigement – Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier* et ses amendements. Le coût du contrat est établi à 4 500 \$, taxes en sus. Le prix soumis est le même que l'an dernier.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d'accorder un contrat à Ferme Victorin Drolet inc. pour l'exécution des travaux de déneigement du Vieux-Chemin et de la rue des Sapins pour l'hiver 2013-2014, selon les détails des propositions transmises par M. Norbert Drolet en date du 24 octobre 2013. Les niveaux de service et le détail des travaux à exécuter sont décrits au document daté du 16 octobre 2008 et intitulé : *Politique de déneigement – Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier* et ses amendements. Le coût du contrat est établi à 3 101,00 \$, taxes en sus.



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2013

---

Les dépenses sont imputées comme suit :

- Poste budgétaire 02-330-01-443 (Travaux à contrat) Budget 2013 : .2 660 \$
- Solde budgétaire 2013: .....2 422 \$
- Dépassement : .....238 \$
  
- Poste budgétaire 02-330-01-443 (Travaux à contrat) Budget 2014 : 5 629 \$
- Budget 2014 : ..... À prévoir
- Dépassement : ..... 0

**IL EST FINALEMENT RÉSOLU** d'autoriser un transfert budgétaire d'un montant de 238 \$ du poste budgétaire 02-330-00-995 au poste budgétaire 02-330-01-443.

**ADOPTÉE**

508-2013 **ENTENTE DE DÉNEIGEMENT  
AVEC LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES**

**ATTENDU** qu'il y aurait lieu de convenir d'une entente avec la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures relativement au déneigement d'une partie de la route Grand-Capsa;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller André Fournier  
**ET RÉSOLU** d'autoriser le maire ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier à signer une entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures relativement au déneigement d'une partie de la route Grand-Capsa, aux conditions décrites ci-après :

- La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a le mandat d'assurer l'entretien d'hiver d'une partie de la route Grand-Capsa;
- La partie de route à entretenir a une longueur de 300 mètres et débute à l'intersection de la route de Fossambault;
- Le niveau de service et le détail des travaux à exécuter sont décrits au document daté du 16 octobre 2008 et intitulé : *Politique de déneigement – Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier* et ses amendements;
- L'entente est d'une durée d'un hiver, soit pour l'hiver 2013-2014;
- La contribution de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures est établie à 2 344,07 \$.

**ADOPTÉE**

509-2013 **FOURNITURE ET INSTALLATION  
D'ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT  
SUR UN CAMION 10 ROUES**

**ATTENDU** qu'un appel d'offres sur invitation a été tenu relativement à la fourniture et l'installation d'équipements de déneigement sur un camion 10 roues;

**ATTENDU** le rapport d'ouverture de soumissions;



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2013

---

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller André Fournier  
**ET RÉSOLU** d'accorder un contrat à Services d'équipements G.D. inc. pour la fourniture et l'installation d'équipements de déneigement sur un camion 10 roues.

Ce contrat est constitué de la présente résolution, du contenu des documents d'appel d'offres et de la soumission déposée le 23 octobre 2013.

Le coût du contrat est établi à 59 450 \$, taxes en sus.

Cette somme est imputée au règlement numéro 1224-2013.

**ADOPTÉE**

510-2013                    **ÉTUDE SUR LA CAPACITÉ RÉSIDUELLE  
DU POSTE DE POMPAGE JOLICOEUR**

**ATTENDU** le rapport du directeur des Services techniques;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Martin Chabot  
**ET RÉSOLU** de mandater la firme Roche Ltée, groupe-conseil, pour procéder à une étude sur la capacité résiduelle du poste de pompage Jolicoeur. Les activités prévues sont décrites à la proposition de service transmise par monsieur Louis Bourque, ingénieur, en date du 28 octobre 2013.

Il s'agit d'un mandat à tarif horaire dont le budget maximum est fixé à 8 000 \$, taxes en sus. La dépense est imputée au poste budgétaire numéro 02-414-01-411 (mandat ingénieurs).

Pour couvrir le montant du dépassement budgétaire, une somme de 2 925 \$ est transférée du poste budgétaire numéro 02-412-10-681 au poste budgétaire numéro 02-414-01-411.

**ADOPTÉE**

511-2013                    **PAIEMENT NUMÉRO 1  
TRAVAUX DE PROLONGEMENT  
DE LA RUE DÉSIRÉ-JUNEAU**

**ATTENDU** le rapport du directeur des Services techniques;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Nathalie Laprade  
**ET RÉSOLU** d'autoriser le versement du paiement numéro 1 à Pax excavation inc., au montant de 279 108,83 \$, relativement aux travaux de prolongement de la rue Désiré-Juneau.

Ce montant tient compte d'une retenue contractuelle de 10 % et l'ajout des taxes brutes.

La dépense est imputée au règlement numéro 1225-2013, sous-projet 01.

**ADOPTÉE**



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2013

---

512-2013 VERSEMENT DE L'INDEMNITÉ PROVISIONNELLE  
EXPROPRIATION

**ATTENDU** que ce conseil se doit de faire l'acquisition d'un terrain sis sur le lot 5 352 197;

**ATTENDU** que la partie à acquérir possède une superficie de 107 245,5 mètres carrés, comme démontré sur le plan préparé par M. Martin Pageau, arpenteur géomètre, en date du 24 septembre 2013;

**ATTENDU** que cette acquisition est nécessaire pour y aménager un bassin de rétention et protéger un milieu humide comme requis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs dans un certificat d'autorisation émis à la Ville pour l'ouverture d'une nouvelle phase de son parc industriel;

**ATTENDU** qu'afin de pouvoir procéder au transfert de propriété, la Ville doit verser à l'exproprié une indemnité provisionnelle équivalente à 70 % de la valeur de l'expert évaluateur, soit 34 300 \$;

**IL EST PROPOSÉ** madame la conseillère Sandra Gravel  
**ET RÉSOLU** que ce conseil autorise le versement de 34 300 \$ représentant le montant de l'indemnité provisionnelle, équivalant à 70 % de la valeur estimée de l'immeuble exproprié.

**ADOPTÉE**

513-2013 AUTORISATION DE PAIEMENT  
SKI SAINT-RAYMOND

**ATTENDU** le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier  
**ET RÉSOLU** d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle à la Ville de Saint-Raymond pour l'accès à Ski Saint-Raymond au montant de 6 138,14 \$ taxes nettes incluses.

La dépense est imputée au poste budgétaire numéro 02-701-98-447.

**ADOPTÉE**

514-2013 AUTORISATION DE PAIEMENT  
PISCINE PONT-ROUGE

**ATTENDU** le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier  
**ET RÉSOLU** d'autoriser le paiement d'un montant de 11 341,82 \$ incluant les taxes nettes, à la Ville de Pont-Rouge, dans le cadre de l'entente intermunicipale pour l'accès à la piscine pour les sessions d'été et d'automne 2013.



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2013

---

La dépense est imputée au poste budgétaire numéro 02-701-40-447.

**ADOPTÉE**

515-2013

**AUTORISATION DE PAIEMENT  
CLUB DE GYMNASTIQUE ACTIGYM**

**ATTENDU** le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier  
**ET RÉSOLU** d'autoriser le paiement d'un montant de 2 884,80 \$, au Club de gymnastique ActiGym, dans le cadre de l'entente intermunicipale avec la Ville de Pont-Rouge pour la gymnastique pour l'année 2013.

La dépense est imputée au poste budgétaire numéro 02-701-27-447.

**ADOPTÉE**

516-2013

**AUTORISATION DE PAIEMENT  
CLUB SOCIAL DES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE**

**ATTENDU** le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier  
**ET RÉSOLU** d'autoriser le versement de la somme de 4 520 \$ au « Club social des bénévoles de la bibliothèque », comme prévu au budget.

La somme est prélevée du poste budgétaire numéro 02-702-30-999.

**ADOPTÉE**

517-2013

**APPROBATION DE LA LISTE  
DES COMPTES À PAYER DE PLUS DE 2 500 \$**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Martin Chabot  
**ET RÉSOLU** d'approuver la liste des comptes à payer au 31 octobre 2013, laquelle totalise la somme de 330 570,04 \$ et d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire les versements aux fournisseurs.

**ADOPTÉE**

**DÉPÔT DE LA LISTE DES  
ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste des engagements financiers pour la période se terminant le 6 novembre 2013, laquelle comprend 354 commandes au montant de 520 159,81 \$.





VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2013

---

**DÉPÔT DE LA LISTE DES CHÈQUES**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, dépose la liste des chèques pour la période se terminant le 31 octobre 2013, laquelle totalise 925 933,99 \$.

518-2013

**DATE D'ADOPTION DU BUDGET 2014  
ET DU PTI 2014 – 2015 – 2016**

**ATTENDU** que l'article 474, 1<sup>er</sup> alinéa, de la Loi sur les cités et villes stipule que lors d'une année d'élection générale la période édictée pour la préparation et l'adoption du budget est prolongée jusqu'au 31 janvier de l'année suivant cette élection;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller André Fournier  
**ET RÉSOLU** que ce conseil fixe au samedi 18 janvier 2014 la date où sera tenue la séance spéciale où seront adoptés le budget de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour l'année 2014, ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2014, 2015, 2016.

**ADOPTÉE**

**SUIVI DES DOSSIERS PAR LES ÉLUS**

Aucune intervention.

**DÉPÔT DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Monsieur le maire Pierre Dolbec et monsieur le conseiller Claude Phaneuf déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires conformément à la Loi sur les élections et les référendums.

**DÉPÔT D'UNE LISTE DE REQUÊTES**

Monsieur le conseiller Claude Phaneuf dépose une liste de requêtes recueillies pendant sa campagne électorale.

Il est 20 h 07.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément à l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2013

---

519-2013

**AJOURNEMENT**

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Nathalie Laprade  
**ET RÉSOLU** d'ajourner cette séance au mardi 19 novembre 2013 à 19 h 30.

**ADOPTÉE**

L'assemblée est levée à 20 h 08.

---

PIERRE DOLBEC  
MAIRE

---

MARCEL GRENIER  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER